

# L'avenir des Marchés du Crédit pour la Biodiversité

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Mars 2023



French translation of the Executive Summary of The Future for Biodiversity Credit Markets report

# L'avenir des Marchés du Crédit pour la Biodiversité

## Résumé Exécutif

La générosité de la nature se perçoit dans tous les aspects de nos vies. Et pourtant, nous vidons cette même nature à travers l'extraction excessive et des pratiques destructives. Il est urgent de canaliser les financements dans les entreprises et les économies qui protègent et régénèrent la nature. Les populations indigènes et les communautés locales dans les pays où la nature est généreuse, surtout dans les pays du Sud, savent depuis longtemps que cela nécessite une tarification effective et des paiements adéquats pour les services rendus par la nature.

La lutte contre la destruction de la nature est devenue une question primordiale. Les conséquences de la détérioration de la nature sont de plus en plus visibles notamment par l'impact sur la sécurité alimentaire et des conséquences plus étendues sur le plan sécuritaire. Par ailleurs, le rôle de la nature est de plus en plus apprécié dans la réalisation des objectifs climatiques.

**Les cycles répétés d'engagements politiques et les innovations des marchés par la communauté internationale n'ont pas réalisé de flux financiers significatifs afin de permettre aux gardiens de la nature de garantir la protection et la régénération de la nature.** Malgré une compréhension généralisée de la nécessité d'agir de manière ambitieuse, les cycles récurrents d'innovations politiques et des marchés se sont révélés, jusqu'ici, inadéquats et décevants. Nous avons désormais entamé le cycle d'innovations le plus récent. Les marchés de crédits pour la nature sont présentés comme pouvant garantir le financement échelonné et des mesures incitatives nécessaires afin que la finance mondiale s'aligne mieux sur le Cadre mondial pour la Biodiversité récemment adopté et sur l'Accord de Paris.

Pour que les marchés de crédit de la nature puissent contribuer de manière significative, ils doivent réaliser leurs objectifs fondamentaux en termes d'échelonnement, de tarification et d'impact. L'objet indivisible des marchés de crédits pour la nature doit être de produire des résultats équitables, positifs à la nature et contribuer à faire face aux défis liés aux changements climatiques.

L'atteinte de cet objectif exige la caractérisation des marchés de crédits pour la nature dans la pratique par :

- A** **l'échelonnement** : une production, en temps opportun, de ressources financières significatives ;
- B** **la tarification** : les tarifs versés pour l'obtention des crédits sont suffisants pour assurer la protection de la nature et conduire sa régénération, et que les agents souverains et locaux en charge de la protection de la nature sont les principaux bénéficiaires ;
- C** **l'impact** : les résultats de ces marchés ont un impact crédible, mesurable et significativement positif sur la nature, le climat et les populations.

**Les marchés de crédits pour la nature se présentent sous plusieurs formes et types.**

Les marchés de carbone, à la fois de conformité et volontaires, constituent, de nos jours, la forme dominante des marchés de crédits pour la nature. Au-delà du carbone, il existe une gamme émergente de marchés de crédits pour la biodiversité, chacun ayant de potentiels avantages et inconvénients, compte tenu des exigences de rendement en matière d'échelonnement, de tarification, d'impact et d'équité en temps opportun. D'une part, les marchés volontaires canalisent le financement philanthropique et de recherche de réputation dans la biodiversité. Plusieurs pays établissent des marchés de conformité aux crédits biodiversité, jusqu'ici sans échanges secondaires, et les marchés encartés, améliorant la productivité, stimulent les investissements dans la chaîne de valeur. D'une part, il y a les marchés de carbone qui intègrent la biodiversité et les perspectives contestées des marchés de compensation de la biodiversité à part entière avec des échanges secondaires.

**Les premières expériences des marchés de crédits pour la nature n'ont pas été encourageantes.** Les stades préliminaires des innovations des marchés de crédits pour la nature n'ont pas montré de quelle manière les solutions basées sur les marchés peuvent produire des résultats fondés sur les rendements.

L'inverse s'est produit avec le cas très médiatisé des marchés volontaires de carbone assaillis par de récents scandales relatifs aux « crédits fantômes ». Ils ont permis de verser des tarifs bas aux gardiens de la nature, lesquels tarifs sont souvent vendus à des prix bien plus élevés et à ce jour, échangés à l'échelle mondiale à des volumes insignifiants.

**Les marchés d'intérêt public, partout et toujours, ne sont performants que s'ils reposent sur une gouvernance globale et efficace.** Les marchés intentionnels de crédits pour la nature doivent être encadrés par leur intention publique indivisible, déclinée dans des principes d'intégrité qui éclairent chaque aspect de leur conception et de leur pratique. Une qualité crédible de produits est un besoin primordial mais cela n'est pas suffisant en soi. Même les marchés aux réputations contestées, tels que les finances et les produits pharmaceutiques, disposent de règles qui vont au-delà de la certification de la qualité des produits échangés afin de garantir une transparence et une responsabilité des acteurs des marchés et, souvent, fixer des tarifs qu'ils peuvent facturer.

**Une approche plus radicale face à la transparence et à la responsabilité est nécessaire.**

Les marchés de haute intégrité ont besoin d'une plus grande transparence dans les échanges qui sont effectués, les modalités ainsi que les parties prenantes. Les parties doivent être accréditées, notamment pour mettre fin au phénomène des « cow-boys du carbone ». Les voix des parties prenantes affectées et intéressées doivent être entendues. Il ne s'agit pas seulement d'une question de principe, mais de fournir des signaux de marché qui réduiront l'attraction et l'évaluation des compensations de mauvaise qualité et des certifications erronées, tout en protégeant les droits humains.

**Il est temps de définir des prix planchers.**

Il est inacceptable que les paiements pour les crédits accordés aux gardiens de la nature ne représentent qu'une fraction de ce qui est versé pour les mêmes crédits dans les pays plus riches. Il n'est ni équitable ni viable que les prix versés soient insuffisants pour préserver la biodiversité fondamentale ou ceux qui la protègent. La fixation d'un prix plancher permettra d'écarter les compensations et les acteurs de qualité médiocre et d'obtenir des résultats plus équitables, en particulier dans les pays du Sud et au profit des populations autochtones et les communautés locales.

**Les dispositions de la gouvernance internationale doivent être rehaussées.** Les efforts actuels visant à créer une « gouvernance flexible » par le biais de plateformes de collaboration devraient être encouragés, tout comme les accords intergouvernementaux de haut niveau. Cependant, il en faut plus. Les principes et les lignes directrices ne suffisent pas pour garantir l'exclusion des produits de mauvaise qualité, des accords inéquitables, des opérateurs véreux et, plus globalement, des marchés qui ne respectent pas les normes minimales convenues. Les plateformes de gouvernance collaboratives doivent être en mesure d'exclure efficacement les mauvais accords et parties des marchés transfrontaliers.

## Composantes de gouvernance pour les marchés de crédit biodiversité

Composante de gouvernance	Description	Catalyseur de performance retenu
<b>1. Objectif</b>	Les marchés de crédit biodiversité sont des marchés d'intérêt public conçus dans le but unique d'obtenir des résultats équitables et positifs pour la nature, conformément aux objectifs climatiques.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration du niveau d'ambition dans la réalisation des objectifs interconnectés en matière de biodiversité et de climat (échelonnement, prix, impact)</li> </ul>
<b>2. Principes d'intégrité</b>	Les principes normatifs qui créent une adhésion cohérente et sans compromis à des valeurs éthiques fortes dans la conception de (nouveaux) marchés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Obtention de résultats écologiques et sociaux de grande intégrité et de bonne qualité (impacts)</li> </ul>
<b>3. Caractéristiques du produit</b>	Les crédits et leurs règles de marché devraient être conçus avec des caractéristiques qui permettent d'obtenir des résultats équitables et positifs pour la nature et d'assurer la viabilité, sur le marché, des actifs sous-jacents.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sélection d'unités commercialisables pouvant faire l'objet d'investissements significatifs par les acteurs concernés (échelonnement)</li> <li>• Création de processus transparents conduits par les promoteurs (impacts)</li> <li>• Favorisation de l'innovation et les améliorations technologiques (échelonnement, prix, et impacts)</li> <li>• Elaboration des cotes de certificats relatifs aux peuples autochtones et aux communautés locales (tarifs)</li> </ul>
<b>4. Transparence et reddition de compte</b>	Les marchés doivent présenter, de manière visible et claire, les performances de tous les acteurs du marché sur les chaînes de valeur concernées et leur adhésion aux normes et règles pertinentes.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Optimisation de la qualité, l'accès aux données et le partage des données (impacts)</li> <li>• Éviter l'éco-blanchiment des entreprises (échelonnement, impacts)</li> </ul>
<b>5. Voix</b>	Les voix de toutes les parties prenantes impactées doivent conduire la conception du marché et faire partie intégrante des processus de prise de décision.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Décomposition des préjugés intégrés et le raisonnement unilatéral sur les « consultations » (impacts)</li> </ul>
<b>6. Détermination des prix &amp; Distribution des récompenses</b>	Examen des prix planchers à l'échelle du marché, des mécanismes de fixation des prix de dividendes à prix coûtant majoré et des accords de partage des bénéfices	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Récompenses équitables aux gardiens de la nature tout en assurant la viabilité des actifs fondamentaux (échelonnement)</li> </ul>
<b>7. Mesures incitatives et réglementation</b>	Qu'ils soient de nature locale ou mondiale, des signaux de demande clairs sont nécessaires pour que les marchés prennent de l'ampleur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager la demande et/ou définir des exigences obligatoires pour les entreprises (prix, échelonnement)</li> </ul>
<b>8. Contrôle réglementaire</b>	Les dispositions réglementaires nationales et internationales doivent être bio-centriques et refléter les intérêts des gardiens de la nature.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Imposition de normes de performance aux prestataires de services aux marchés (prix)</li> <li>• Assurer la sécurité juridique des investisseurs (prix, échelle)</li> </ul>

**Les marchés de crédits pour la nature ont besoin d'une approche systémique pour garantir l'adéquation entre l'offre et la demande.** La garantie d'une demande et d'une offre suffisantes et de grande intégrité ne peut dépendre exclusivement de l'action des acteurs du marché. Bien qu'il existe de nombreuses sources possibles de demande de crédits biodiversité, les interventions politiques et réglementaires peuvent accélérer et maintenir une demande adéquate et opportune. De même, les développeurs de projets proposeront au marché des crédits de grande qualité basés sur la nature. Cependant, il faut des mesures souveraines pour créer un environnement propice à une offre de qualité cohérente et de échelonnée. Une approche efficace pourrait être la création d'un « club de vendeurs » entre les gouvernements des pays où les ressources naturelles sont abondantes afin de collaborer plus étroitement pour définir des tarifs équitables en échange de garanties d'approvisionnement de qualité.

**Les marchés volontaires de crédits peuvent jouer un rôle clé en tant que plateforme d'échange entre la demande garantie d'une part, et les coalitions d'établissement de la qualité ainsi que des acteurs de l'approvisionnement, d'autre part.** Les marchés volontaires sont très souvent considérés comme une alternative aux marchés souverains ou, au mieux, comme une disposition transitoire. Ils pourraient toutefois constituer un pont essentiel entre la demande et l'offre contrôlées par l'État. Pour remplir cette mission essentielle, les marchés volontaires de crédits devraient être appuyés par un cadre et un processus de gouvernance garantissant le respect des conditions d'intégrité tant du côté de la demande que de l'offre, tout en permettant la diversité des contextes, des formes de crédit et de marché, et des approches en matière de surveillance.

**Un processus de conception cohérent et systémique qui répond à la fois aux exigences de performance et au contexte diversifié et évolutif est nécessaire.** Il faut une expérimentation et une diversité des approches sensible aux contenus mais un laisser-aller ouvrira la voie à des résultats de qualité déplorable et à un impact inéquitable et faible. Une plateforme d'intérêt public est nécessaire pour élaborer des politiques et des modèles de marché ainsi que des méthodes d'exécution pour des marchés de crédits de la nature de haute intégrité. De nombreux enseignements peuvent et doivent être tirés, de manière négative ou positive, des équivalents de précurseurs, tels que les marchés volontaires de carbone. La possibilité de combiner les marchés volontaires et de conformité mérite d'être explorée, notamment les options pour un club de vendeurs et de nouvelles approches de fixation des tarifs, ainsi que des approches plus radicales de transparence et de reddition de comptes. De plus, l'évolution de ces approches doit s'inspirer des réalités pratiques et des besoins des gardiens de la nature, des peuples indigènes et des communautés locales qui, à leur tour, doivent être impliqués dans la formulation et la mise en des accords de gouvernance à long terme de ces marchés.



# A propos de NATURE FINANCE

## NatureFinance s'engage à aligner la finance internationale sur des résultats "nature-positif" et équitables.

Notre travail détermine les différentes dimensions, les acteurs et les voies de changements au nexus Nature-Finance afin de prospérer et de contribuer au développement.

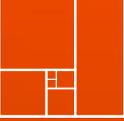
Comment nous réalisons le changement :



**Marchés de la nature** : déterminer des marchés de la nature basés sur des principes en renforçant la conscientisation, les innovations et une meilleure gouvernance des marchés relatifs à la nature dont les marchés de crédits et les marchés des produits alimentaires de base.



**Passifs envers la nature** : étendre les responsabilités des institutions financières pour des résultats de la nature y compris l'application des règles en matière de lutte contre le blanchiment d'argent afin de briser les liens existant entre les investissements et les crimes contre la nature.



**Données relatives à la nature et divulgation** : augmenter la quantité et la qualité des données portant sur la nature, l'évaluation des risques et la transparence à travers les marchés financiers afin de faciliter des évaluations intégrées des risques et impacts sur la nature et le climat.



**Dettes souveraines** : impliquer les acteurs des marchés et les institutions de gouvernance dans les efforts visant à accorder une place à la nature au sein des marchés de la dette souveraine y compris le renforcement de l'émission d'obligations souveraines liées à la performance en matière de durabilité.



**Investissements dans la nature** : créer de nouvelles opportunités d'investissement axé sur la nature qui contribuent à la réalisation des objectifs climatiques, de la sécurité alimentaire, l'équité et le développement durable plus globalement.

**Pour de plus amples informations et pour consulter des publications, veuillez visiter le [www.naturefinance.net](http://www.naturefinance.net)**



NatureFinance constitue l'étape suivante de l'impact de l'initiative Finance pour la Biodiversité (F4B) créée avec le soutien de la Fondation MAVA. Les travaux bénéficient aussi des partenariats avec la Fondation Children's Investment Fund (CIFF) et Finance Hub de la Fondation Gordon & Betty Moore ainsi que de leur soutien.



This work is licensed under the Creative Commons Attribution 4.0 International License. To view a copy of this license, visit: <http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>



Our use of Fibonacci sequence imagery is inspired by the association of this unique ratio with the maintenance of balance, and its appearance everywhere in nature- from the arrangement of leaves on a stem to atoms, uncurling ferns, hurricanes and celestial bodies.

# A propos de



Taskforce on  
**Nature  
Markets**

Le groupe de travail sur les marchés de la nature a pour objectif de façonner une nouvelle génération de marchés de la nature intentionnels qui produisent des résultats de la nature positifs et équitables. Le groupe envisage d'atteindre ces objectifs à travers :



L'aménagement paysager, les analyses et la socialisation  
**des approches existantes et émergentes**



Le renforcement de la conscientisation sur **les opportunités et les risques**  
dans le domaine des politiques, les affaires et la société civile



La mise en place des bases pour **une communauté  
de praticiens** ayant une vision et un discours communs



L'encouragement des synergies entre les  
**innovations et les acteurs/plateformes innovants**



Recommander et promouvoir des **normes de pratiques**, des principes  
de facilitation et des dispositifs de gouvernance de soutien



L'initiation et le soutien **d'initiatives pilotes** afin d'accélérer  
la mise en œuvre des approches et actions recommandées.

Le groupe de travail est une initiative de NatureFinance qui l'héberge. Il bénéficie du portefeuille plus étoffé de travaux et des grandes connaissances de NatureFinance et de ses partenaires et réseaux. Le groupe est soutenu par la Fondation MAVA.

Pour en savoir plus sur le groupe de travail sur les marchés de la nature, ses membres, ses partenaires, son programme de travail et comment être impliqué, veuillez consulter le [www.naturemarkets.net](http://www.naturemarkets.net)

# L'avenir des Marchés du Crédit pour la Biodiversité

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

Mars 2023

